



Déclaration liminaire du SNUipp-FSU à la CAPD du 11 décembre 2018

Avec 73 785 voix au plan national, le SNUipp-FSU sort renforcé des élections professionnelles. Les enseignantes et les enseignants des écoles ont renouvelé massivement leur confiance dans leurs représentant-es et leur rôle indispensable au quotidien pour défendre les personnels et l'école pour la réussite de tous les élèves.

En dépit des bugs et de la complexité technique du scrutin, les enseignantes et les enseignants des écoles ont montré leur attachement au paritarisme alors que le gouvernement cherche à remettre en cause les instances représentatives des personnels.

Dans notre département la participation est en hausse de 5% et atteint 65%.

Le SNUipp-FSU est conforté dans sa place de 1er syndicat. Nous avons désormais 8 sièges sur 10 à la CAPD. Nous manquons le 9^e siège pour 28 voix.

Un résultat qui valide une activité militante quotidienne au plus près des préoccupations de la profession et qui récompense les compétences, la disponibilité et la détermination des élu-es SNUipp-FSU 06 !

Assurément, une excellente nouvelle pour le service public d'éducation et ses personnels dans les Alpes-Maritimes !

Cette CAPD se tient aussi aujourd'hui dans un contexte social très difficile qui impacte et touche aussi les citoyens que nous sommes, alors que depuis plus de 18 mois, le gouvernement gouverne sans entendre ni les alertes ni les revendications de la FSU.

Face aux inégalités grandissantes et au sentiment d'abandon d'une grande partie de la population, le gouvernement doit apporter des réponses qui améliorent les conditions de vie de tous les salarié-es, chômeurs, retraité-es et jeunes : augmentation des salaires, des minima sociaux et des retraites, accès à des services publics de qualité sur tout le territoire, création d'emplois...

La FSU continue aussi de demander l'ouverture de discussion à la Fonction publique où les salaires sont gelés et les perspectives de carrière bloquées. Nous restons bien sûr vigilants et déterminés à poursuivre nos actions dans le cadre syndical.

Dans les écoles, en cette rentrée comme cela se pressentait et en dépit du refus d'une très grande majorité de la communauté éducative, le Ministre continue d'avancer seul.

Malgré le rejet de son projet de loi exprimé par la communauté éducative en CSE, il poursuit une politique éducative qui a pourtant déjà montré son inefficacité à réduire les inégalités et qui s'articule autour du contrôle des pratiques enseignantes.

Un des exemples les plus marquants concerne les évaluations nationales.

Malgré des conditions de passation qui invalident leur prétention scientifique, le ministre s'appuie sur les résultats des évaluations nationales CP/CE1 pour imposer ses partis-pris

aux enseignants qu'il considère comme des exécutants.

Les remontées des écoles et des collègues sont édifiantes et nombreux sont les collègues choqués et indignés de devoir répondre à des commandes incessantes d'enquêtes, de rendus d'évaluation et des remédiations envisagées alors même que les évaluations sont faussées dès le départ, 18h de concertations corsetées...

Perte de temps, d'énergie, non sens, consignes quant aux méthodes et/ou aux manuels à utiliser, sentiment d'être dessaisi et infantilisé au détriment du temps passé auprès des élèves. Sur le terrain, l' « école de la confiance » est loin d'être ressentie comme telle !

De toute part, les directives ne cessent de dégringoler du ministère, réduisant les enseignantes et enseignants à de simples exécutants ou les infantilisant. Dernière en date, la circulaire de Monsieur le Recteur concernant la généralisation du « quart d'heure de lecture » comme si les enseignant-es avaient attendu de telles directives pour « promouvoir la lecture » dans leur classe.

Ce programme ministériel s'inscrit dans une vision utilitariste et archaïque de l'école que le SNUipp-FSU dénonce fortement puisqu'il y voit un "retour en arrière funeste" qui ne permettra ni de faire progresser les élèves ni de réduire les inégalités.

Le SNUipp-FSU porte à l'inverse l'expression d'une profession attachée à concevoir ses enseignements en lien avec les mouvements pédagogiques et avec l'ensemble des productions de la recherche.

L'appel, « Notre force, notre conviction, notre pouvoir d'agir », initié lors de la dernière Université d'automne du SNUipp-FSU, est signé massivement car il valorise la professionnalité enseignante fondée sur son expertise et une liberté pédagogique au service de la réussite de tous les élèves.

Enfin nous souhaitons attirer votre attention sur les relations Mairie/Enseignants.

Celles ci tendent à se dégrader dans certaines communes où les maires s'ingèrent dans la vie des écoles de manière scandaleuse.

Malheureusement ils le font parfois avec votre appui et nous le regrettons.

Dans telle commune, menace de déplacements d'enseignants suite à un courrier du maire, dans une autre demande de justification formulée auprès de l'équipe pédagogique de la part de l'IEN quant à l'utilisation des locaux suite à une demande du maire.

Et que dire à Nice où de nombreuses circulaires " Mairie " envoyées aux écoles sont désormais cosignées par la DSDEN.

Ce parti pris à priori de l'éducation nationale en faveur des mairies au détriment de nos collègues doit cesser.

